

BAREME

HONORAIRES VENTES

PRIX DE VENTE €	Taux % TTC
Jusqu'à 50 000 €	10 % avec un minimum de 3 000 €
de 50 001 à 75 000 €	9 %
de 75 001 à 100 000 €	8 %
de 100 001 à 150 000 €	7 %
de 150 001 à 300 000 €	6 %
de 300 001 à 600 000 €	5,5 %
≥ à 601 000 €	5 %
Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire	

AVIS DE VALEUR

- Gratuit en cas de mise en vente dans notre agence.
- 150,00€ pour les avis de valeur simple, et sur devis pour les propriétés,
- **REDACTION D'ACTE SEUL** : (compromis vente, contrat location etc...) 240,00 € TTC

Siège social : 3 rue Gambetta - 36320 Argenton-sur-Creuse
ST-GAULTIER 02 54 01 44 50 ARGENTON 02 54 24 00 00
Caisse de garantie: GALIAN

HONORAIRES LOCATION

Honoraires à la charge du Bailleur :

Visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	5% TTC du loyer annuel
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	2% TTC du loyer annuel.
Entremise et négociation	1% TTC du loyer annuel

Honoraires à la charge du Locataire :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	5% TTC du loyer annuel
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	2 % TTC du loyer annuel

Pour les baux commerciaux	14 % TTC du loyer annuel, à la charge exclusive du preneur sauf convention autre.
---------------------------	---

Taux TVA en vigueur : 20%
Honoraires au 01-04-2019